



## DECLARATION CNSIS DU 16 MARS 2022

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s,

Pendant les débats, sur la loi Matras, et les décrets censés sortir avant le 31 décembre, sur la nécessité d'un grand ministère dédié à la protection civile et à l'intelligence supposée de tel ou tel acteur, les schémas départementaux d'analyse et de couverture des risques sont validés les uns après les autres actant le recul des garanties offertes aux usagers. Cela met à mal la "grande" loi de départementalisation de 1996 qui ambitionnait de réduire les inégalités sur le territoire national.

La variété est grande : de la disparition des engagements en matière de délai moyen d'acheminement des secours, à la diminution des armements, des facturations, des temporisations d'engagement.

Bien sûr, certains risques sont traités par les COTRRIM, ou les pactes capacitaires, mais la réalité vraie, c'est la fragilisation de notre réponse collective face aux risques.

L'arbitrage du premier ministre révélé ici même il y a peu, malgré le refus d'inscrire le rapport sur le projet de décret, à l'ordre de cette séance, dit autant du poids de la santé que des difficultés des SIS.

Les pompiers ont les aime bien pour les cérémonies, au moment des interventions médiatisées mais on n'y pense pas en dehors de ces moments, là et de participer à leur budget.

Domage, y penser tout le temps serait plus intéressant pour la population, on aurait pu demander des moyens dans le cadre des Jeux Olympiques comme les autres pays l'ont fait.

Les décrets issus de la loi dite MATRAS, arrivent au compte-goutte, et ils nous obligeront à avoir un débat, que veut-on comme organisation future de la Sécurité Civile ?

Un outil aurait pu être la loi de programmation portée par le ministère de l'intérieur pour laquelle le ministre a demandé au moins aux organisations syndicales, une contribution écrite à la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur. La question était "Quelles seront les missions de la sécurité civile, l'organisation des secours et de la gestion de crise à horizon 10 ans ?".

Le report de l'adoption de cette loi a scellé le sort de cette question, dommage.

Aucune synthèse n'a réellement été restituée sur cette question, il faut en débattre en associant tous les acteurs, plutôt que les décrets changent les choses par touches, sans offrir de débat réel sur la Sécurité Civile de demain.

Il faudrait d'abord réussir à partager ce qu'elle est aujourd'hui et son état de forme.



Pour finir sur une note plus positive, notons qu'on parle du pouvoir d'achat et des fonctionnaires dans la même phrase prononcée par un représentant du gouvernement en place mais pour après "**La grande échéance démocratique**" !!!

**Ne nourrissez pas de trop grandes attentes dans vos services, misez plutôt pour sa réalisation, sur les mobilisations prochaines à commencer par celles de demain près de chez vous !!!!**

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, merci de votre attention.